



SYNDICAT CGT de POINT P MBM

19 place St Sernin 31070 TOULOUSE Cedex 7

Courriel : contact@cgtpointpmbm.fr

Sites : www.cgtpointpmbm.fr et <http://cgtstgobainbatiment.blogspot.fr/>

Contact syndicat CGT : Denis 06 08 82 68 11 / Emma 06 08 82 67 58

Nous sommes en 2030. La loi El Khomri est passée en 2016.

Extrait d'un tract de la CGT de Point P Comasud.

Un père et un fils discutent.

Le Fils « Papa, pourquoi t'a pas fait grève le jeudi 31 mars 2016, contre la loi El Khomri ? »

Le Père « Tu sais : Je le regrette maintenant, mais ça m'aurait fait perdre 40 €....je ne pouvais pas me le permettre car mon salaire était très bas, à l'époque »

Le Fils « D'accord, mais maintenant, je suis obligé de faire 60h00 par semaine alors que toi, tu en faisais 35 »

Le Père « C'est vrai, tu as raison, mais les économistes et les médias (journaux, télévisions, radios) nous ont expliqués à l'époque que c'est en facilitant les licenciements que les patrons créeraient des emplois, que c'est en faisant faire 60h00 aux salariés en place qu'il y aurait des embauches et que c'est en baissant les salaires que la consommation des ménages allait augmenter »

Le Fils « Et tu as cru ces stupidités ? Tu sais, mon patron m'a vu hier et il m'a dit que le chiffre d'affaires était en baisse depuis 4 trimestres et il va peut-être me virer ou alors virer un ou deux autres collègues de mon service »

Le Père « Il ne va pas oser, tout de même, cela fait 20 ans que tu travailles pour lui, tu as toujours dit oui à tout ce qu'il te demandait, tu as même fait des attestations contre tes collègues de travail et ensuite, ils ont été licenciés »

Le Fils « Je sais mais c'est toi qui m'a dit qu'il fallait le faire ; toi, tu le faisais bien en 2016 »

Le Père « C'est vrai, mais mon patron m'avait dit que la Direction n'allait pas s'en servir contre mes collègues et puis les autres collègues en ont fait aussi. Mais j'ai été licencié 6 mois après suite à une attestation de collègues de travail »

Le Fils « Tu aurais dû me le dire. Je n'aurai jamais fait d'attestation contre mes collègues. Je n'en ferai plus désormais »

Le Père « Comme tu fais 60h00, tes heures supplémentaires sont bien majorées de 25, voire 50 %, non ? »

Le Fils « Mais non, tu sais bien que, depuis la loi El Khomri, des organisations syndicales (pas la CGT) ont signé des accords d'entreprise et elles ne sont plus rémunérées qu'à 110 %. En plus un autre accord d'entreprise a été signé par des organisations syndicales (pas la CGT) et les heures supplémentaires sont calculées sur 3 ans »

Le Père « Je suis désolé mon fils mais tu as raison : Si à l'époque, j'avais fait grève et si nous avions été plus nombreux à faire grève, cette loi scandaleuse ne serait jamais passée »

INDIGNATIONS, HOSTILITES et MOBILISATIONS CONTRE LA LOI EL KHOMRI

Après les mobilisations, grèves et manifestations du 9 mars (500 000 manifestants), **du 31 mars** (1,2 million manifestants dans 250 villes avec plusieurs milliers d'arrêts de travail), **du 9 avril** (avec des milliers de citoyens et de salariés qui n'ayant pu se mobiliser jusque-là, se sont inscrits dans le mouvement pour le retrait de la loi et pour un code du travail du 21ème siècle), **du 28 avril, du 1^{er} mai**

... On continue encore plus fort et plus nombreux jusqu'au retrait de ce projet de loi.

Nouvelle journée nationale de grèves et de manifestations le jeudi 12 mai, à l'appel de 7 syndicats de salariés, d'étudiants et de lycéens (CGT, FO, FSU, Solidaires, Unef, Fidl, UNL) pour réclamer le retrait du projet de loi El Khomri.

Jeudi 26 mai : appel à la grève de la Fédération Nationale Construction Bois Ameublement CGT **pour les revendications** : revalorisation des salaires, reconnaissance de la pénibilité, retraite à 55 ans, amélioration des conditions de travail **et bien sûr retrait du projet de loi El Khomri.**

70% des français veulent le retrait de ce projet de loi rétrograde qui remet en cause 150 ans de luttes sociales, syndicales et politiques.

**Pour votre avenir et celui de vos enfants,
Signer les pétitions et participez aux journées
d'actions contre le projet de loi**

« chômage El Khomri »

**Ce projet rétrograde doit être retiré par le
gouvernement Pro-MEDEF.**



Qu'attendons-nous ?!

Quand ils ont voulu toucher à l'assurance chômage,
Je n'ai rien dit, je n'étais pas demandeur d'emploi.

Quand ils ont voulu toucher à l'assurance maladie,
Je n'ai rien dit, je me croyais en bonne santé.

Quand ils ont voulu toucher à ma retraite,
Je ne suis pas descendu dans la rue. La retraite ? J'avais le temps.

Quand ils ont voulu toucher au contrat de travail et aux conditions de travail,
Je ne me suis pas inquiété, là où je travaillais, j'étais peinarde.

Quand ils ont voulu toucher aux syndicalistes,
Je ne me suis pas senti concerné, je n'étais pas syndiqué.

**Quand ils m'ont viré, je n'ai rien compris,
Je n'ai même pas pu ouvrir ma G..., car j'étais tout seul ... comme un C.. !**

SYNDIQUEZ-VOUS !

Votre adhésion reste interne au syndicat, la direction n'y a pas accès.

Bulletin d'adhésion au syndicat CGT de Point P MBM

NOM Prénom

Adresse

Téléphone Lieu de travail

Adresse électronique@

A retourner par courrier ou courriel à l'adresse du syndicat CGT de la MBM
19 place St Sernin, 31070 TOULOUSE Cedex 7. Courriel : contact@cgtpointpmbm.fr